



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX—Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1.

### SOMMAIRE :

*Revue de la semaine* : Prime pour la fabrication du beurre en hiver.—L'industrie américaine.—Maladie sur les bœufs, et remède à y apporter. — Le Canada à Chicago.  
—La fermeture de l'Exposition Colombienne.  
*Causerie agricole* : Comment on favorise l'agriculture.  
*Sujets divers* : Fabrication du beurre pour le marché local.  
—La culture des champs.—Les feuilles des arbres comme engrais.  
*Choses et autres* : Terrains nouvellement défoncés.—Culture modèle.—Assolement pour le jardinage.—La fabrication du beurre.  
*Recette* : Manière de bien engraisser la volaille, de la tuer, etc.

### A nos lecteurs

Un regrettable accident arriver à la presse sur laquelle la GAZETTE DES CAMPAGNES est imprimée nous a empêché de publier le numéro de la semaine dernière.

### REVUE DE LA SEMAINE

*Prime pour la fabrication du beurre en hiver.*— Dans le but d'encourager la fabrication du beurre en hiver, le département de l'agriculture accordera l'hiver prochain, la même prime que l'an dernier.

Cette prime sera payée tant au cultivateur qui livre son lait à la fabrication, qu'au propriétaire de la fromagerie ou de fromagerie convertie en fromagerie

pour l'hiver, qui en fabriquera du beurre ; chacun ayant sa part de mérite dans cette industrie. La prime sera proportionnée aux quantités de lait fournies par chacun, de manière à rendre la distribution de l'octroi la plus équitable possible. Elle ne sera payable que pour le lait fourni à partir du premier novembre prochain, et ne sera accordée, pour les opérations de ce mois, qu'aux fabriques qui fonctionneront en plus au moins dix jours en décembre. Le taux, de la prime sera variable et s'élèvera avec l'avancement de la saison, puisque le plus grand mérite consiste à prolonger la période de lactation et à maintenir la quantité de lait fourni. Ce taux a été fixé comme suit :

5 cts par 100 livres de lait fourni en novembre.  
10 cts par 100 livres de lait fourni en décembre.  
15 cts par 100 livres de lait fourni en janvier et février.

La prime sera répartie entre les patrons et fabricants dans la proportion ordinaire appliquée à la répartition de l'argent provenant des ventes ; 80 pour cent de la prime allant aux patrons et 20 pour cent aux fabricants.

— L'industrie américaine se remet difficilement de la crise qu'elle vient de subir et qui n'est pas tout-à-fait terminée.